CYBELE ASSET MANAGEMENT

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **BELLATRIX « C »**
Nom de l'initiateur du PRIIP : **Cybèle Asset Management**
ISIN : **FR0000937435**
Site internet de l'initiateur du PRIIP : **www.cybele-am.com**
Appelez le **01 56 43 62 50** pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Cybèle Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Cybèle Asset Management est agréée en France sous le N° GP-04000061 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : **30/04/2025**

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : L'OPCVM a été créé le 21 novembre 2000 pour une durée de 99 ans.

Objectifs

L'OPCVM a pour objectif de gestion de rechercher une performance (nette de frais de gestion) supérieure et une volatilité inférieure à celles de l'indice composite suivant : 50% STOXX® Europe 600, 10% S&Ps 500 et 40% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y, sur un horizon de 5 ans. L'OPCVM est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises ou internationales), en obligations ou en instruments monétaires (quasi liquidités). L'OPCVM est une société d'investissement à capital variable. Il est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises et internationales), en obligations (de tous secteurs : public et privé) ou en instruments monétaires (quasi-liquidités). Il ne s'assigne aucune pondération d'ordre sectoriel ou géographique a priori.

L'OPCVM vise à atteindre une performance supérieure et une volatilité inférieure à celles de son indicateur composite. Le portefeuille sera investi en actions de grandes, moyennes et petites capitalisations à minima à 40% et jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement dans des actions de petites capitalisations sera au maximum de 40% de l'actif net. L'exposition totale aux marchés actions ne dépassera pas 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut comprendre jusqu'à 60% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types négociés sur un marché réglementé ou organisé (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) et de toutes durées. La gestion se réserve la possibilité d'investir, en cas d'opportunité de marché, dans des titres non notés ou dont la notation est susceptible de s'améliorer y compris High Yield selon l'analyse de la société de gestion (titres à haut potentiel de rendement à caractère spéculatif) sans toutefois dépasser 60% de l'actif net.

L'exposition aux marchés de taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 9. La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs selon une approche micro économique des sociétés susceptibles d'être sélectionnées. La corrélation entre l'analyse sectorielle et la sélection des titres contribue à établir la pondération entre les classes d'actifs. L'OPCVM peut investir dans la limite de 20% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM/FIA. L'OPCVM investit en zone Euro et autres pays européens hors zone euro, USA et autres pays non émergents. L'exposition de l'OPCVM sur les pays émergents pour l'ensemble de ces marchés est limitée à 25% de l'actif net. Les investissements libellés en devises autre que l'euro pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme, sur les actions, taux, change et indices, sans recherche de surexposition, à des fins d'exposition et/ou de couverture.

Indicateur de référence : 50% STOXX EUROPE 600 + 10% S&Ps 500 + 40% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y.
Affectation des revenus : capitalisation annuelle.
Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de Bourse.
L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur CACEIS Bank. L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 12:30 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
Investisseurs de détails visés
Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que l'OPCVM présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.
Dépositaire : Caceis Bank
Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, reporting mensuel) sont disponibles en langue française à l'adresse suivante :

CYBÈLE ASSET MANAGEMENT
37 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS
www.cybele-am.com

CYBELE ASSET MANAGEMENT

Document d'informations clés

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

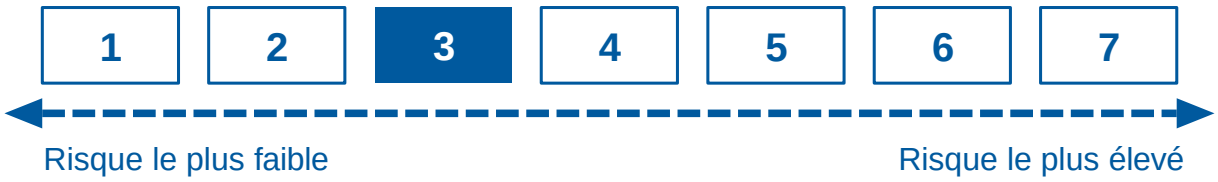

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : l'émetteur d'un titre de créance n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après : 1 an**	**Si vous sortez après : 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6641 EUR -33,6 %	6840 EUR -7,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7931 EUR -20,7 %	9102 EUR -1,9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10223 EUR 2,2%	10595 EUR 1,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	12919 EUR 29,2%	14593 EUR 7,9%

Que se passe-t-il si Cybèle Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

CYBELE ASSET MANAGEMENT

Document d'informations clés

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	207 EUR	1033 EUR
Incidence sur le rendement par an (*)	2,07 %	2,07 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.36 % avant déduction des coûts et de 1.88 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,0 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	200 EUR
Coûts de transaction	0,066 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6,6 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.
La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt l'investisseur.
Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement avant la durée de placement recommandée ou le détenir plus longtemps
Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation selon le cas suivant :
Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :
Cybèle Asset Management: 37 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS.

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus, le Règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la société de gestion ou en ligne à l'adresse www.cybele-am.com.
Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.cybele-am.com jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part.